

# Fonds Région et Ruralité – volet 2



## Rapport annuel d'activités

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024

PRÉSENTÉ PAR LE SERVICE DE  
MIRABEL ÉCONOMIQUE



## 1. MISE EN CONTEXTE

Les municipalités régionales de comté (MRC) ont pleine compétence pour favoriser le développement local et régional sur leur territoire. Afin d'appuyer les MRC dans leur rôle, la signature entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Ville de Mirabel de l'entente relative au Fonds région et ruralité – volet 2, qui vise à soutenir les mesures de développement local et régional que prend la municipalité pour :

- la réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire ;
- le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir le partage des services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre) ;
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;
- l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec les ministères ou organismes du gouvernement ;
- le soutien au développement rural, dans le territoire rural que la MRC aura défini à cette fin.

Afin de s'assurer de la meilleure utilisation des aides financières disponibles, le gouvernement exige qu'une *Politique de soutien aux entreprises* et qu'une *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la Ville de Mirabel* soient adoptées et maintenues à jour par celle-ci. Ces politiques peuvent être consultées sur le site web de la Ville de Mirabel au [www.ville.mirabel.qc.ca](http://www.ville.mirabel.qc.ca).

Le territoire d'application de l'entente du FRR – volet 2 couvre l'ensemble du territoire de la Ville de Mirabel.

Ce rapport d'activités couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

## **2. PRIORITÉS D'INTERVENTIONS 2024**

Dans le cadre de l'entente relative au Fonds Régions et Ruralité (FRR) – volet 2 Soutien à la compétence de développement local et régional.

La Ville (MRC) de Mirabel et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ont conclu une entente relative au Fonds Régions et Ruralité (FRR) volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional. Cette entente formelle avec le gouvernement du Québec met à la disposition de la municipalité une enveloppe budgétaire pour la période s'échelonnant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

En vertu de cette entente, la municipalité affecte le fonds que lui délègue le MAMH au financement de toutes mesures de développement local et régional. Ainsi, la Ville de Mirabel a ciblé les priorités d'interventions sur lesquelles elle souhaite se concentrer en 2024.

### **PRIORITÉS D'INTERVENTIONS 2024**

1. Développement de l'entrepreneuriat, démarrage d'une première entreprise et soutien aux initiatives jeunesse.
2. Soutien aux secteurs récréotouristique, culturel, de l'économie sociale et au rayonnement de Mirabel dont l'aménagement de son territoire.
3. Développement ou consolidation des secteurs agricole et de transformation agro-alimentaire.
4. Soutien au développement des entreprises existantes et à l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire.
5. Exploitation des vocations industrielles, logistiques et zone d'innovation du site aéroportuaire YMX – Cité aéroportuaire internationale de Mirabel et le développement d'infrastructures d'accueil pour de nouveaux sites industriels.
6. Soutien aux projets dans les secteurs de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire favorisant la diminution des gaz à effet de serres (GES).
7. Recherche et optimisation du financement pour les entreprises locales ainsi que référencement aux partenaires financiers appropriés et traitement des enjeux relatifs au développement, à l'attraction et la formation de la main d'œuvre.

Le Conseil municipal de la Ville de Mirabel, lors de son assemblée du 23 septembre 2024, a adopté les priorités d'interventions pour cette année en vertu de la résolution 628-09-2024 dont copie est jointe en annexe à ce rapport d'activités.

### 3. BILAN FINANCIER 2024

<b>Revenus</b>	
MAMH - Fonds Régions et Ruralités – volet 2 – enveloppe 2024	897 649,00 \$
MAMH – FRR- volet 2 - Sommes non engagées cumulatives depuis 2020	617 314,13 \$
<b>Revenus totaux disponibles au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>1 514 963,13 \$</b>
<b>Dépenses</b>	
Projets locaux – montant versé (43)	703 101,93 \$
Budget de fonctionnement versé – Soutien à Mirabel économique	0 \$
Ententes sectorielles – montant versé (6)	60 931,00 \$
Frais administratifs versés	0 \$
<b>Total versé au 31 décembre 2024</b>	<b>764 032,93, \$</b>

#### 4. BILAN DES ACTIVITÉS 2024 (PAR PRIORITÉS D'INTERVENTIONS).

rio	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Emp	Coût total du projet	Total contribution FRR- Volet 2	Versé
1	École des Entrepreneurs du Québec	FSD-2021-11 - Partenariat - Implantation du Campus Laurentides	0	140 000,00 \$	15 000,00 \$	5 000,00 \$
1	Téléphonnes Cellco inc.	FAE-2023-01 Téléphones Cellco inc.	3	83 500,00 \$	10 000,00 \$	2 500,00 \$
1	Gabrielle Thouin	FAEJ-2023-03 - Réalisation d'un Balado -	1	38 500,00 \$	3 000,00 \$	2 250,00 \$
1	Les jardins de la fourchette	Démarrage et acquisition d'équipements	1	118 611,00 \$	7 000,00 \$	2 000,00 \$
2	Festival Nord de Rire inc.	FSD-2023-21 - Festival Nord de Rire - édition 2024	0	268 173,10 \$	70 988,10 \$	70 988,10 \$
2	Tourisme Mirabel	FSD-2024-14 - Fonds d'opération du Marché de Noël	0	134 050,00 \$	75 250,00 \$	56 437,50 \$
2	Tourisme Mirabel	FSD-2022-19 - Plan d'action touristique 2023	0	337 450,00 \$	251 450,00 \$	51 450,00 \$
2	Centre d'Hébergement Multiservices de Mirabel (CHMM)	FSD-2023-30 - Embauche nouvelle ressource	5	60 220,00 \$	45 165,00 \$	33 873,75 \$
2	Centre Tous à Table	FSD-2023-28 - Projets - Cantine à domicile / Pôle logistique denrées récupérées / Épicerie solidaire	4	72 000,00 \$	40 000,00 \$	30 000,00 \$
2	MRC Rivière du Nord et Ville de Mirabel	FRR-volet 1 - Connexion et mise à niveau - sentiers équestres	0	304 707,00 \$	42 188,00 \$	21 688,00 \$
2	Comité de mise en valeur de Ste-Scholastique	FSD-2024-10 - 200ème anniversaire Ste-Scholastique	0	81 679,00 \$	37 000,00 \$	20 000,00 \$
2	Tourisme Mirabel	FSD-2023-25 - Fonds d'opération du Marché de Noël	4	130 825,00 \$	75 525,00 \$	18 881,25 \$
2	Tourisme Mirabel	FSD-2022-16 - Marché de Noël 2022	4	122 612,00 \$	57 770,00 \$	14 442,50 \$
2	Corporation Développement Communautaire de Mirabel	FSD-2022-11 - Soutien à la concertation des acteurs socio-communautaire du milieu	2	67 033,00 \$	50 000,00 \$	12 500,00 \$
2	Concept Action 55 +	FSD-2022-14 - Projet Bistro	1	79 000,00 \$	20 000,00 \$	12 000,00 \$
2	Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (CDESL)	Entente sectorielle	1	1 119 256,00 \$	50 784,00 \$	12 696,00 \$
2	Conseil des Préfets et des Élus de la région Laurentides (CPERL)	Entente sectorielle de développement 2022-2025	4	1 097 760,00 \$	21 409,00 \$	6 485,00 \$
2	Film Laurentides	Entente sectorielle - Mise en oeuvre du plan d'action 2020-2025	3	455 000,00 \$	28 750,00 \$	5 750,00 \$
2	Tourisme Mirabel	FSD-2022-01 - Plan d'action touristique de Mirabel	2	178 316,92 \$	105 627,56 \$	9 260,06 \$
2	Tourisme Mirabel	FSD-2022-07 - Plan quinquennal de consolidation Équestre - An 2	1	34 988,59 \$	26 241,50 \$	6 554,00 \$
2	Comité mise en valeur St-Benoit	Fresque Historique	0	32 819,95 \$	21 319,95 \$	4 645,57 \$
2	Centre de Femmes LiberElles	FSD 2023-16 - Publication et diffusion du livre sur Mme Rita Léonard-Lafond	0	45 577,00 \$	17 507,00 \$	4 376,75 \$
2	Tourisme Mirabel	FSD-2021-02 - Carte touristique Mirabel 2021 - édition 50ème anniversaire	0	30 429,00 \$	21 000,00 \$	2 100,00 \$
2	Club récréatif équestre des Laurentides (CREL)	FSD 2023 - 22 Aménagement d'un sentier équestre	0	11 300,00 \$	8 300,00 \$	2 075,00 \$
3	Tourisme Mirabel	FSD-2024-05 - Fonds d'opération du Marché du Terroir 2024	3	99 700,00 \$	68 668,00 \$	58 367,80 \$
3	Tourisme Mirabel	FSD-2023-06 - Marché du terroir 2023	3	112 121,00 \$	85 000,00 \$	21 250,00 \$
3	Corporation pour la Protection de l'Environnement de Mirabel	FSD-2024-07 - Mirabel fête l'Érable du Québec - 10 ème édition	1	66 020,00 \$	20 000,00 \$	15 000,00 \$
3	Tourisme Mirabel	FSD-2022-09 - Marché du terroir 2022 - Fonds	0	70 085,48 \$	46 950,00 \$	11 302,65 \$
3	Ferme Galactée inc.	FAA-2024-02 - Achat d'équipement spécialisé	1	117 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$
3	Ferme Gabriel Éthier	FAA-2023-05 - Acquisition d'équipements pour diversification de la production	2	21 539,00 \$	10 000,00 \$	7 500,00 \$
3	Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel	FSD-2023-14 - Étude pour l'implantation d'un complexe de serres et vitrine technologique	1	44 718,52 \$	32 644,52 \$	6 394,52 \$
3	Ferme Aviateur inc.	FAA-2024-03 - Expansion des opérations et transformation agroalimentaire	2	10 500,00 \$	3 410,00 \$	2 557,50 \$
3	Ferme Oakriver	FRA-2023-02 - Achat d'équipement et améliorations locative au bâtiment	2	45 000,00 \$	10 000,00 \$	2 500,00 \$
3	Ferme Aviateur inc.	FRA-2023-04 - Expansion des opérations agricoles et de transformation.	2	21 550,00 \$	10 000,00 \$	2 500,00 \$
3	Les Frères de terre	FRA-2023-03 - Achat d'équipement de production	2	9 745,69 \$	4 782,38 \$	1 032,38 \$
3	Conseil des Préfets et des Élus de la région Laurentides (CPERL)	Entente sectorielle - Secteur bioalimentaire de la région des Laurentides - 2022 - 2025	1	1 650 000,00 \$	22 500,00 \$	7 500,00 \$

3	Tourisme Mirabel	FSD-2021-08 - Opérations du Marché du terroir - édition 2021	0	56 264,12 \$	34 882,00 \$	895,00 \$
4	Chambre de Commerce et d'Industrie de Mirabel (CCIM)	FSD-2024-01 - Soutien à la mission 2024	4	266 945,00 \$	66 950,00 \$	54 075,00 \$
4	CPÉRL	Entente sectorielle - Laurentides en emploi 2024-2025 (FSD-2023-23)	0	1 029 000,00 \$	20 000,00 \$	20 000,00 \$
4	Soudures Rivard (9182-5406 Québec inc.)	FIT-2024-04 - Virage numérique et Transition au niveau 4.0	30	225 425,00 \$	25 000,00 \$	18 750,00 \$
4	Connexion Laurentides (Espace régional d'accélération et de croissance)	Entente sectorielle	4	1 749 250,00 \$	14 250,00 \$	3 500,00 \$
4	Garier inc.	FIT-2024-03 - Projet Évolution et transition numérique Manufacturier 4.0	80	100 000,00 \$	25 000,00 \$	18 750,00 \$
5	Ville de Mirabel - Mirabel économique	FSD-2023-20 - Plan d'affaires préliminaire - Pôle Mirabel - Zone Innovation en Aérospatiale du Québec	0	77 244,37 \$	47 244,37 \$	39 370,31 \$
5	Expertises Uberspec inc.	FIT-2024-02 - Mise en opération de 3 nouvelles lignes d'inspection	8	1 808 439,00 \$	25 000,00 \$	18 750,00 \$
5	Productions A. Bros.	FSD-2023-10 - Festival aéronautique Volaria - 2ème édition	200	1 500 000,00 \$	24 484,29 \$	5 734,29 \$
6	MRC Rivière du Nord	FIT-2023-01 - Projet : Tête de réseau de la recherche et optimisation en matière de conception, de développement et d'assemblage de véhicules électriques de niche	0	312 500,00 \$	18 500,00 \$	18 500,00 \$
6	Sonaca Montréal inc.	FSPPE-2023-04 - Acquisition de filtres pour réduire la consommation d'eau et de produits chimiques	300	67 236,00 \$	24 850,00 \$	6 100,00 \$
6	MRC Argenteuil	FRR-volet 1 - Efficacité énergétique résidentielle de la région des Laurentides	0	147 000,00 \$	750,00 \$	750,00 \$
6	Synergie économique Laurentides	Entente sectorielle - Économie circulaire - FSPPE - 2023-01	2	821 497,92 \$	15 000,00 \$	5 000,00 \$
	Ententes sectorielles	Nombre de projets: 49	684	15 472 588,66 \$	1 767 140,67 \$	764 032,93 \$

## 5. CONCLUSION

En confiant à son service de développement économique la gestion du Fonds régions et ruralité – volet 2, la Ville de Mirabel a ainsi disposé de nouveaux moyens financiers qui ont permis le plein développement du potentiel de son économie et de ses milieux de vie.

À cet effet, l'impact économique des sommes engagées du FRR volet 2 de **1 767 140 \$** et en partie versées pour **764 032 \$** durant l'année 2024 dans la municipalité est de **49** nouveaux projets de développement incluant **7** ententes sectorielles qui ont généré des investissements totaux de l'ordre de **15,5 M \$** et permis la création ou la préservation de **684** emplois sur le territoire.

Du montant total versé du FRR-volet 2 de Mirabel, la participation de la municipalité à **7** ententes sectorielles régionales pour un montant de **60 931 \$** a contribué à l'amélioration des milieux de vie de Mirabel et de l'ensemble de la région des Laurentides pour un montant de **7,9 M \$**.

En conclusion, le Fonds régions et ruralité – volet 2 a été un levier financier gouvernemental efficace et essentiel au développement local et harmonieux de la municipalité ainsi que de la région des Laurentides.

Préparé par :



**Gilbert LeBlanc, Ec.D.**

**Conseiller économique**

**Mirabel économique**

17 690, rue du Val d'Espoir, Suite 125, C.P. 1140,

Mirabel (Québec) J7J 1A1

Tél: 450 475-2008, poste 4066

Cell: 514-378-1385

[mirabel.ca](http://mirabel.ca) | [g.leblanc@mirabel.ca](mailto:g.leblanc@mirabel.ca)

# ANNEXE 1

PRIORITÉS ANNUELLES D'INTERVENTION  
EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2024  
RÉSOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROVINCE DE QUÉBEC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MIRABEL TENUE LE 23 SEPTEMBRE 2024

*À laquelle étaient présents tous les membres du conseil municipal, à l'exception de Mmes les conseillères Guylaine Coursol et Isabelle Gauthier*

*La séance fut présidée par M. le maire Patrick Charbonneau*

**628-09-2024      Priorités annuelles d'interventions en développement économique Plan d'action 2024. (X6 313 N15196)**

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Ville de Mirabel en avril 2020 portant sur le Fonds Régions et Ruralité (FRR) Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional;

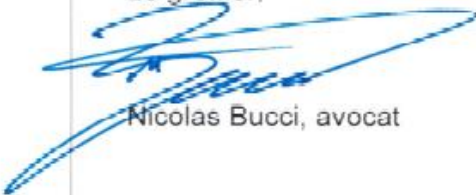
CONSIDÉRANT QUE la Ville doit transmettre ses priorités d'interventions annuelles et que lesdites priorités sont contenues à l'intérieur des *Priorités annuelles d'interventions en développement économique 2024*;

Il est proposé par madame la conseillère Roxanne Therrien, appuyé par madame la conseillère Francine Charles et résolu unanimement :

D'approuver les Priorités annuelles d'intervention en développement économique 2024 tel qu'identifiées au document intitulé « Priorités annuelles d'interventions 2024 » et daté du 26 août 2024.

Certifié copie conforme ce vingt-quatre septembre deux mille vingt-quatre

Le greffier,



Nicolas Bucci, avocat